

Conditions générales de prestations de soins et de services – 2026 –

« Centre du Dos »

Vertebræ s.r.l. – Benjamin Gesnot

de Villegas de Clercampstraat, 160 – 1853 Strombeek-Bever

Numéro d'entreprise (T.V.A.) : BE1035.804.206

www.centredudos.be

1. IDENTIFICATION DU PRATICIEN ET DU CENTRE

1.1 Le présent document définit les conditions générales applicables aux prestations réalisées par *Benjamin Gesnot*, praticien indépendant, au sein du « Centre du Dos », appartenant à *Vertebræ s.r.l.*, situé à *de Villegas de Clercampstraat, 160 à 1853 Strombeek-Bever*. Le « Centre du Dos » est un établissement spécialisé en *ostéopathie, posturologie, coaching postural*, et autres *disciplines paramédicales et éducatives*.

1.2 *Aucun médecin ni kinésithérapeute n'exerce au sein du « Centre du Dos »*. En conséquence, aucune convention n'est établie avec l'I.N.A.M.I. et *aucun remboursement systématique n'est possible* (sauf pour certaines prestations d'ostéopathie, remboursées de manière limitée et spécifique par certaines mutualités, selon leurs propres conditions).

2. LISTE ET DESCRIPTION DES ACTES PROPOSÉS

2.1 Ostéopathie (D.O.) – Approche Tissulaire

L'ostéopathie pratiquée au « Centre du Dos » s'inscrit dans l'*Approche Tissulaire*, une méthode douce et globale qui vise à restaurer l'équilibre des tissus du corps. Cette approche, fondée sur l'écoute des tensions et des restrictions tissulaires, permet de *traiter les troubles fonctionnels* (douleurs articulaires, musculaires, digestives, etc.) *sans manipulation forcée* (sans craquage), *en respectant le rythme et la physiologie du patient*.

2.2 Ostéoétiopathie (D.Oe.)

L'ostéoétiopathie combine les principes de l'ostéopathie et de l'étiopathie, en cherchant à **identifier et traiter la cause originelle des symptômes**. Cette approche vise à rétablir l'équilibre du corps par des techniques manuelles précises, adaptées à chaque patient.

2.3 Posturologie

La posturologie est une discipline qui **étudie les troubles de la posture**. Elle permet d'**identifier les déséquilibres posturaux** (pieds, yeux, mâchoire, chaînes musculaires, scoliose, etc...) et de proposer des solutions personnalisées pour améliorer la **statique corporelle** et prévenir les **douleurs chroniques**.

2.4 Coaching postural

Le coaching postural vise à éduquer le patient à une **meilleure gestion de sa posture** au quotidien, que ce soit au travail, à domicile ou lors d'activités sportives. Il inclut des conseils pratiques, des exercices et des corrections personnalisées pour prévenir les troubles musculo-squelettiques. Le coaching postural proposé au « *Centre du Dos* » s'appuie sur l'**Approche Posturo-Respiratoire** développée par le Dr. Bernadette de Gasquet, médecin et professeure de yoga. Cette méthode associe une **respiration consciente**, une **posture optimale** et des **mouvements adaptés** pour prévenir et corriger les troubles musculo-squelettiques, améliorer la gestion du stress et favoriser un **équilibre corporel durable**. Le coaching inclut des **exercices** personnalisés, des **conseils d'ergonomie** et une **éducation à la conscience corporelle**, afin d'intégrer ces principes dans la vie quotidienne, professionnelle ou sportive.

2.5 École du dos

Le « *Centre du Dos* » propose une « **École du dos** » sous forme d'un **accompagnement personnalisé et individuel**, distinct des programmes standardisés proposés par les mutualités ou les établissements hospitaliers. Cette approche éducative vise à enseigner au/à la patient·e/client·e les principes d'**hygiène vertébrale**, la **gestion des mouvements au quotidien**, la **prévention des douleurs** lombaires et la **prise de conscience des facteurs posturaux**, émotionnels et comportementaux liés aux troubles de la colonne vertébrale. Contrairement aux programmes collectifs, **notre méthode s'adapte spécifiquement aux besoins, au rythme et aux objectifs de chaque personne**, en intégrant si nécessaire des **exercices pratiques**, des **conseils d'ergonomie** et un **suivi individualisé**.

2.6 Périnatalité

Le « *Centre du Dos* » propose un **accompagnement spécifique pour les femmes enceintes et les jeunes mamans**, visant à **prévenir et soulager les douleurs et inconforts liés à la grossesse** (lombalgies, sciatiques, douleurs pelviennes, etc.) ainsi qu'à faciliter la **récupération postnatale**. Cet accompagnement s'appuie sur des techniques d'**ostéopathie douce** (notamment l'Approche Tissulaire) et sur la **méthode « B. de Gasquet »**, qui associe respiration, posture et mouvements adaptés pour préserver le périnée, le dos et le bassin. Il est important de souligner que cette prise en charge complète – mais ne remplace pas – le suivi obstétrical classique et les séances de kinésithérapie périnéale, avec lesquels elle peut être coordonnée pour une approche globale et personnalisée.

2.7 Prise en charge des réflexes archaïques

La prise en charge des réflexes archaïques au « *Centre du Dos* » vise à identifier et réintégrer les **réflexes primitifs non ou mal intégrés**, qui peuvent être **à l'origine de déséquilibres posturaux, de tensions musculaires chroniques et de compensations corporelles**. Ces réflexes, s'ils persistent au-delà de la petite enfance, peuvent

perturber la coordination, la stabilité et l'alignement du corps, favorisant ainsi l'apparition de maux de dos, de troubles de la posture (scoliose, hyperlordose, etc.) ou de douleurs articulaires. En (ré)intégrant ces réflexes, le praticien aide le/la patient·e/client·e à retrouver un ***schéma postural plus équilibré***, une ***meilleure gestion des appuis*** et une ***réduction des contraintes mécaniques sur la colonne vertébrale***.

2.8 Massages

Les massages proposés au « *Centre du Dos* » sont des techniques manuelles visant à ***détendre les muscles***, ***améliorer la circulation sanguine et lymphatique***, et ***réduire les tensions*** physiques et nerveuses.

2.9 Acuponcture

L'acuponcture est une technique issue de la ***médecine traditionnelle chinoise***, utilisant des aiguilles pour ***stimuler des points précis du corps***, ***afin de soulager la douleur***, réguler les fonctions organiques et favoriser le bien-être général.

2.10 Kinesiotaping®

Le Kinesiotaping® consiste en l'application de bandes élastiques sur la peau, afin de ***soutenir les muscles et les articulations***, améliorer la circulation, et ***réduire la douleur***, tout en permettant une liberté de mouvement optimale.

2.11 Formations et écriture de livre(s)

Le « *Centre du Dos* » propose également des ***formations – ateliers-conférences – destinées aux professionnels de santé ou au grand public***, ainsi que la rédaction et la publication d'ouvrages spécialisés dans les domaines de compétence du praticien, dont le livre « *Tiens-toi droit !* ».

3. OBLIGATIONS DU PRATICIEN ET DU PATIENT/CLIENT

3.1 Obligation de moyens, pas de résultats

Le praticien s'engage à mettre en œuvre ***tous les moyens nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité***, adaptée aux besoins du/de la patient·e/client·e. Cependant, il ne peut garantir un résultat spécifique, ***la réponse au traitement dépendant de nombreux facteurs individuels*** (état de santé préalable, observance des conseils, etc.).

3.2 Assurance professionnelle

Le praticien est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès d'AG Assurances (via le courtier Hillewaere), dont les coordonnées sont les suivantes :

Hillewaere Insurance | Toris
Koning Boudewijnlaan 30, 1800 Vilvoorde
02 269 33 77
verzekeringen.grimbergen@hillewaere.be
schade.vilvoorde@hillewaere.be

3.3 Déroulement des séances

Certains actes nécessitent que le/la patient·e/client·e se dénude partiellement. Il est impératif que le/la patient·e/client·e signale, avant le début de la séance, toute réticence à se déshabiller, afin que le praticien adapte sa prise en charge en conséquence.

4. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs des prestations sont communiqués au préalable (salle d'attente) et sont dus à l'issue de chaque séance. Le paiement s'effectue par *payement électronique (smartphone)* ou en *espèces*. Aucune facture ne sera établie pour des prestations non réglées.

En ce qui concerne les packages ou abonnements, la durée de validité est limitée :

- A 3 mois pour les 10 séances de coaching.
- A 6 mois pour les 6 massages.

5. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Le praticien s'engage à respecter la confidentialité des informations médicales et personnelles du/de la patient·e/client·e, conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

6. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toute prise de rendez-vous ou réalisation d'un acte au « *Centre du Dos* » implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.